



Modifications des règles techniques suite au Congrès FINA à Montréal (Juillet 2005)

Réunion des
Secrétaires Généraux
et des Trésoriers
Généraux Régionaux

Pantin, le 24 septembre 2005

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Natation Course

- SW 6.1 Départ en dos : il n'est plus imposé d'avoir les orteils dans l'eau « Avant le signal de départ, les nageurs doivent s'aligner dans l'eau face à l'extrémité de départ, avec les deux mains placées sur les poignées de départ. Il est interdit de se tenir dans ou sur les trop-pleins ou d'accrocher les orteils au bord du trop-plein »
- SW 6.3 Au virage et à l'arrivée le nageur peut être totalement immergé pendant le dernier mouvement
- SW 6.4 Virage en dos : il n'y a plus d'interdiction de mouvement de jambes « Lors du virage, il faut qu'une partie quelconque du corps du nageur touche le mur. Pendant le virage, les épaules peuvent être tournées au-delà de la verticale de la poitrine, après quoi une seule traction continue du bras ou une traction simultanée des deux bras peut être faite pour amorcer le virage. Le nageur doit être retourné à une position sur le dos lorsqu'il quitte le mur »

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Introduction

- Le congrès FINA a décidé des nouvelles règles pour l'Olympiade 2005 – 2009
- Règlements publiés en anglais sur le site internet de la FINA
- La traduction officielle en français n'est pas diffusée par la FINA.
- Diffusion en cours par les commissions sportives fédérales d'un document provisoire
- Les conditions d'intégration dans le règlement de la FFN seront validées par le Comité Directeur

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Natation Course

- SW 7.4 Brasse – Lors de la coulée de départ ou celles des virages, il un mouvement de dauphin vers le bas est autorisé « Pendant chaque cycle complet, une partie quelconque de la tête du nageur doit couper la surface de l'eau. Après le départ et après chaque virage, le nageur peut faire un mouvement de bras se prolongeant jusqu'aux jambes. La tête doit couper la surface de l'eau avant que les mains ne se tournent vers l'extérieur au moment de la phase la plus large du second mouvement. Un simple mouvement de dauphin vers le bas suivi d'un mouvement de brasse est autorisé pendant la submersion totale. Ensuite tous les mouvements des jambes doivent être simultanés et dans le même plan horizontal sans mouvement alterné »
- SW 7.X . Réorganisation et renumérotation des articles pour la brasse

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Natation Course

- SW 2.2 Création du poste de superviseur de la salle de contrôle (JO et CM)
- SW 2.7.2 le juge de nages doit observer les virages et les arrivées pour aider les contrôleurs de virages

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Natation Course

- SW 10.10 Dans les épreuves de relais, l'équipe d'un nageur dont les pieds ont perdu le contact avec le plot de départ avant que le coéquipier le précédant ne touche le mur sera disqualifié
- SW 12.5.2 Quand une cloison mobile est utilisée, la mesure de la longueur de chaque couloir doit être confirmée à la fin de chaque session au cours de laquelle le temps a été obtenu.

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Natation Synchronisée

Ci-après les principales modifications publiées par la FINA :

- Le programme Libre Combiné a été renommé Combiné Libre
- Lors des Championnats du Monde 7 titres et 21 médailles seront attribués contre jusqu'à présent 4 titres et 12 médailles. En fait, pour chaque épreuve, à l'exception du combiné libre, des médailles seront attribuées tant pour l'épreuve technique que pour l'épreuve libre
- Par sécurité, les compétitrices ne pourront plus exécuter de tour ou pyramide lors de leur travail sur le ponton

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Water Polo

- Passage en 4 périodes de 8 minutes (au lieu de 4 X 7) avec 5 minutes de repos à la mi-match, au lieu de 2 (*c'est le "format" qui était appliqué en "World League" depuis plusieurs années*).
- Entre les 2ème et 3ème période interviendra une pause de 5 minutes (au lieu de 2). Entre la 1ère et la 2ème prolongation elle passe de 1 à 2 minutes
- Réduction du temps de possession continue de la balle de 35 à 30 secondes (*cela doit accélérer le jeu*).

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Water Polo

- Un dossier complet sera adressé prochainement par la commission fédérale de Water polo aux clubs, responsables de zones, et formateurs.
- Les nouvelles règles seront considérées comme expérimentales lors de la période allant du 15 septembre 2005 au 31 décembre 2006 puis ratifiées par un congrès technique.
- Les modifications majeures sont :

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Water Polo

- Interdiction de jouer le ballon ou tenter jouer le ballon ou de bloquer un tir avec les deux mains, hors des 5 mètres (exclusion) ou dans les 5 mètres pour éviter un but probable (penalty) (*il s'agit là, essentiellement, d'en terminer avec les défenses à un de moins où il était impossible de marquer un but à une équipe regroupant dans ses buts 3 joueurs les deux bras levés*).

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Water Polo

- En Water polo féminin, la dimension de la zone de jeu a été réduite. La distance entre 2 buts ne pourra dépasser 25 m et être inférieure à 20 m ($10\text{ m} \leq \text{largeur} \leq 20\text{ m}$)
- Remplacement des lignes des 4 mètres (zone de penalty) et des 7 mètres (au-delà de laquelle le coup franc direct était autorisé), par une seule et unique ligne à 5 mètres, remplissant ces deux "fonctions" (*cela devrait permettre d'accorder plus de pénalités, mais aussi de multiplier les tentatives de shoot au but direct sur coup franc*).

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres



Water Polo

- En cas de brutalité, exclusion définitive du joueur fautif et son équipe joue à un de moins pendant 4 minutes, alors qu'avant l'équipe du joueur fautif jouait tout le reste du match à un de moins (*cela devrait permettre de sanctionner plus "facilement" les actes de brutalité, dans la mesure où attribuer cette faute ne "tuera" pas définitivement et irrémédiablement un match. En effet, à 6 contre 7, il n'y a guère de suspense quant au vainqueur*).

Fédération Française de Natation
Commission des Juges et Arbitres

Water Polo

- Changement dans l'attribution des corners et des "sorties de but", puisque désormais la règle est corner si le gardien touche la balle en dernier, sortie de but dans les autres cas (sauf si un défenseur la met délibérément dehors). **En fait c'est l'inverse de ce qui est pratiqué au hand-ball.**
- L'entraîneur responsable de l'équipe attaquante sera autorisé à se déplacer jusqu'à la ligne des 5 m à tout moment

Eau Libre

- OWS 6.16.1 Détermination de temps limites
 - 30' : course < 25 km
 - 60' : course = 25 km
 - 120' : course > 25 km
- OWS 7.2 Utilisation d'un capteur électronique pour les championnats du monde

Water Polo

- En cas de penalty en dernière minute, l'équipe bénéficiaire peut choisir de tirer le penalty ou de garder la possession de balle pour 30 nouvelles secondes (**cela est essentiellement destiné à dissuader les demandes de temps morts illégales, et souvent inutile en terme de résultat, en fin de match**).

Plongeon

- Les compétitions préliminaires, demi-finales et finale sont des épreuves, chacune partant de zéro points. Le plongeur -ou le duo en plongeon synchronisé- avec le meilleur total de chaque épreuve est déclaré vainqueur

Eau Libre

- OWS 5.4 La profondeur minimale de l'eau en tout point de la course doit être de 1.40 m (au lieu de 1.0 m)
- OWS 5.5 La température minimale de l'eau sera de 16° (au lieu de 14°)
- OWS 6.3 Procédure de disqualification : avertissement (1ère faute = drapeau jaune) puis disqualification (2ème faute = drapeau rouge)

Plongeon

- Les compétitions masculines, tant individuelles qu'en synchronisé, s'effectueront sur 6 plongeurs et les compétitions féminines sur 5
- Les compétitions masculines de plongeon synchronisé au tremplin de 3 m et en haut vol comporteront 2 plongeurs avec un degré de difficulté imposé de 2.0, sans formule de valeur, et 4 sans limite de difficulté. Des plongeurs de 4 groupes devront être exécutés (un même groupe ne pouvant être retenu plus de 2 fois).

Plongeon

- Les compétitions féminines de plongeon synchronisé au tremplin de 3 m et en haut vol comporteront 2 plongeurs avec un degré de difficulté imposé de 2.0, sans formule de valeur, et 3 sans limite de difficulté. Des plongeurs de 4 groupes devront être exécutés (un même groupe ne pouvant être retenu plus de 2 fois).
- Quand dans les épreuves individuelles sept juges officieront, les deux plus hautes et les deux plus basses notes seront éliminées.

Divers

- Quelques aménagements sur les articles relatifs :
 - à la tenue de natation,
 - aux maillots pour la natation compétition
 - aux règles sur la publicité
 - aux réclamations
 - aux installations (valable pour équipement construits après le 01 janvier 2006)

Plongeon

- **DAG 3-2** - Groupe B (14 et 15 ans)
- Tremplin 1 m et 3 m garçons : 9 plongeurs
- Haut-vol (5m, 7.5 m ou 10m) garçons : 8 plongeurs
- **DAG 3-3** - Groupe C (12 et 13 ans)
- Tremplin 1 m et 3 m filles : 7 plongeurs
- Haut-vol (5m ou 7.5 m) filles : 6 plongeurs
- Tremplin 1 m et 3 m garçons : 8 plongeurs
- Haut-vol (5m ou 7.5 m) garçons: 7 plongeurs

Maîtres

- Pas de modification majeure
- A noter en Natation synchronisée quelques adaptations concernant les éléments exigés pour les programmes techniques